Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Immobilier et préventuel projet éolien

Par brobert

Bjr
Que se passe t'il si je vends ma maison alors qu'un mât de mesure des vents, bien visible, est érigé à 600m, préfigurant un éventuel projet éolien, que les acquéreurs après plusieurs visites,, n'ont pas posé de question relatives à celui-ci, et que je n'en ai pas fait mention?
Cordialement b rOBERT